

GUÉRISON PAR LA MÉDAILLE MIRACULEUSE



Le 10 février 1834, mademoiselle Joubert, âgée de vingt-neuf ans, personne d'une piété solide, a été guérie subitement d'une douloureuse et très grave infirmité. Depuis plus d'un an, elle avait le bras gauche en écharpe, par suite d'un malaise indéfinissable, qui régnait à partir de l'épaule jusqu'à la main, malaise tel, que le bras paraissait mort et ne servait plus à rien ; il fallait le prendre, le placer et le déplacer avec des précautions infinies et la douleur occasionnée était si excessive que souvent la patiente se trouvait mal. Les médecins employèrent, pour le combattre, bains, cataplasmes, liniments de toute espèce : vaines tentatives qui, au lieu de soulager, ne faisaient qu'augmenter le tourment. On parla quelquefois de l'amputer. Le médecin, ne dissimulait point ses inquiétudes et sa **crainte d'une mort prochaine**, car le bras attaqué était livide et effroyable à voir.

La jeune personne, au cœur chrétien, **était soumise et résignée à tout** ; elle s'encourageait à la souffrance par la vue de la croix ; sentant les progrès du mal, elle ne songeait qu'à mourir de la précieuse mort des justes, quand un jour, on lui proposa de porter la médaille miraculeuse avec confiance et de faire une neuvaine de prières à Marie. La proposition fut acceptée : à la fin de cette neuvaine, au jour habituel de sa confession (elle le faisait chaque samedi). A l'instant où, recueillie, contrite et humiliée, elle recevait

l'absolution, une secousse extraordinaire eut lieu dans le bras jugé incurable : il se trouva subitement comme délié et libre ; plus de douleur. « Je ne savais où j'étais, dira cette personne, il me sembla tout à coup qu'une corde fortement serrée autour de mon bras était déroulée par anneaux l'un après l'autre, et je me sentais bien ; ma surprise, ma joie furent extrêmes, et au delà de toute expression.

Arrivée chez elle, son premier besoin fut de s'écrier : « **Miracle !** Allumez une bougie, allumez-en deux, venez, venez voir un miracle :



je remue le bras, il est vivant ; je suis guérie. Grande joie dans toute la famille !

Le médecin lui-même fut très frappé de cet événement.

On reconnaît ici une grâce spéciale de Dieu par l'intercession de Marie notre bonne et douce Mère, vers laquelle il faut nous réfugier, à laquelle il faut recourir avec confiance dans les souffrances morales ou physiques.

Tel est l'exposé de l'événement, d'après le récit que la miraculée, elle-même, m'a raconté.